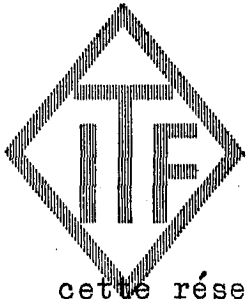


FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

PARAÎT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ABONNER POUR LES ABONNEMENTS: WONDELSTRAAT 81, AMSTERDAM WEST

7ème année



Ouvriers étrangers prisonniers de guerre en Allemagne.

(I.T.F.) Depuis la conquête de la Bohème et de la Moravie, les auto-

rités allemandes de la défense nationale disposent de près de 2 millions d'ouvriers tchèques. Quelque 25.000 Tchèques ont déjà été transportés en Allemagne. Toutefois, bien que cette réserve de main-d'œuvre qui ne coûte pas de devises étrangères, soit loin d'être épuisée, les autorités allemandes tentent encore de recruter des ouvriers dans différents pays. Ceci n'a pas manqué d'attirer l'attention. On a de la peine à croire que c'est par pure philanthropie que les Nazis veulent donner du travail en Allemagne à des chômeurs étrangers et on s'étonne de ce que la Reichsbank ait l'autorisation d'affecter des devises étrangères au paiement des salaires.

Toutefois, les nouveaux livres allemands de science militaire trahissent que les autorités militaires considèrent ces montants en devises comme une espèce d'assurance de guerre et les ouvriers étrangers comme de futurs prisonniers de guerre. On rappelle les expériences de l'été 1914. A cette époque un million environ d'ouvriers étrangers travaillait en Allemagne; plus d'un demi-million dans l'industrie et quelque 433.000 dans l'agriculture. "On peut considérer comme un heureux concours de circonstances que la guerre ait éclaté précisément à l'époque de la moisson"--ainsi constate-t-on à présent à Berlin. "Si au début, ce fait a entraîné des conséquences défavorables, il faut considérer qu'à cette époque précisément, les ouvriers migrants étrangers se trouvaient en grand nombre en Allemagne. En grande majorité il ne leur fut plus possible de quitter le pays avant le déclenchement des hostilités et c'est ainsi qu'ils ont bien dû, bon gré, mal gré, continuer à travailler dans l'économie allemande sous peine de mourir de faim...."

"L'utilité de l'occupation d'étrangers en cas de guerre réside indirectement dans la possibilité de disposer de la force-travail de ces éléments mais indirectement dans le fait que le travailleur en cause est empêché de partir et que l'adversaire est par conséquent privé de cet élément comme ouvrier et comme soldat." On pense toutefois en Allemagne, que pendant la guerre de 1914 à 1918, les travailleurs étrangers ont été traités en Allemagne de façon trop humaine. "Pour ce qui est de leur mentalité on peut les assimiler aux éléments allemands invisibles à la défense nationale (c'est-à-dire aux adversaires des Nazis) et il faudrait (en cas de guerre) les traiter séparément, les isoler de la main-d'œuvre allemande de grande valeur...et leur imposer un travail forcé draconien (c'est-à-dire d'une rigueur inhumaine) dans l'agriculture et l'industrie." (Beyer, "Der Arbeitseinsatz in der Wehrwirtschaft").

Seuls, "les éléments hautement spécialisés venant de l'étranger neutre" et dont l'occupation est recommandée par l'Association des industriels allemands, peuvent compter sur certains ménagements. "De pareils éléments pourront remplacer des spécialistes occupés dans les industries moins importantes pour la défense nationale et pouvant de la sorte être dégagés pour travailler dans les industries de guerre." -- Toutefois, aucun ouvrier spécialiste travaillant aujourd'hui en Allemagne ne sait d'avance s'il ne sera pas brusquement contraint à faire du "draconien travail forcé". La question en effet de savoir si un Etat voisin de l'Allemagne pourra en cas de guerre rester neutre ou non, ne dépend pas de cet Etat mais des projets des Nazis. Si des troupes allemandes font invasion dans la patrie d'un ouvrier spécialisé qui, confiant en un des nombreux serments de paix d'Hitler, a accepté du travail en Allemagne, ce spécialiste sera commandé à faire du travail forcé, tout aussi bien que tous ses compatriotes embauchés en Allemagne.

Il est regrettable que les bureaux de placement ne disent pas ouvertement aux ouvriers qui cherchent à se placer en Allemagne, quel soient les menaces si Hitler déclenche soudainement une guerre.

(Pour les rédactions: Beyer, pages 45, 90, 91 et 97. Studers: "Die Facharbeiterfrage in der Kriegswirtschaft", page 37. Le volume de Beyer parut en 1936 dans l'importante série: "Neue deutsche Forschungen", celui de Studers, le chef de la section pour la main-d'oeuvre spécialisée de l'Association des industriels allemands, dans une série de publications de science stratégique, patronnée par le ministère de la guerre. Cette dernière oeuvre vient de paraître.)

Accepter du travail en Allemagne?
Un avis de la Centrale syndicale
du Danemark.

(I.T.F.) "Arbeideren", l'organe de la Centrale syndicale nationale du Danemark, écrit, dans son numéro du 15 mai 1939: "La presse se pré-

occupe ces derniers temps de la question de savoir s'il existe pour des ouvriers danois, des possibilités d'occupation en Allemagne. Jusqu'ici on sait que l'Allemagne désire que le Danemark s'engage en contre-partie d'une occupation d'ouvriers danois, à acheter à l'Allemagne plus de produits finis, ce qui fera naturellement accroître le chômage chez nous (au Danemark). Il faut s'opposer résolument à une pareille "solution" du problème du chômage. Nous devons nous élever contre un placement d'ouvriers danois, organisé de la sorte et désirons également souligner dans cet ordre d'idées que des ouvriers danois, habitués à penser et à parler librement, sont, dans un pays de dictature où la moindre critique du régime entraîne de sévères punitions, exposés aux plus graves dangers...."

La propagande du Front allemand
du travail à l'étranger.

(I.T.F.) Le parti socialiste suisse vient de publier une brochure ("Gau Schweiz? Dokumente über die Nazi-Umtriebe in der Schweiz",

éditions Jean Christophe, Zurich) qui met en lumière les agissements de l'organisation pour l'étranger du Front allemand du travail. Tous les citoyens allemands habitant l'étranger sont obligés (depuis le début de 1938) de se faire immatriculer aux consulats allemands. Ils risquent en ne pas se présentant à l'inscription, de perdre leur nationalité allemande et d'avoir ainsi dans certains pays, des difficultés avec la police. Les Allemands vivant en Suisse qui se font inscrire au consulat doivent remplir un questionnaire, en répondant auquel ils doivent indiquer entre autres s'ils sont déjà membres du Front allemand du travail. Bien des ressortissants allemands pensent que le Front du travail n'a pas un caractère politique et ils y adhèrent plutôt qu'à d'autres groupements nazis. Ceci explique que le Front du travail soit de beaucoup l'organisation nazie la plus importante à l'étranger. A Bâle par exemple, le parti national-socialiste compte 200 adhérents, le Front du travail quelque 400, à Zurich ces chiffres sont de respectivement 200 et 550!

Les autorités de certains Etats considèrent, elles aussi, que le Front du travail est "neutre". Le Front du travail lui-même toutefois, souligne toujours à nouveau "que partout il se considérera comme un instrument du parti (nazi) duquel il reçoit ses instructions". Le "Angriff", quotidien du Front allemand du travail, l'a signalé une fois de plus, le 9 mai 1939.

Le Front allemand du travail veut recruter des adhérents en Hollande.

des employés comment dans sa province, limitrophe à l'Allemagne, le consulat allemand cherche à amener des Allemands, Autrichiens et Tchécoslovaques à quitter l'organisation syndicale libre et à s'affilier au Front du travail.

(Voir le compte-rendu du congrès, "Het Volk" 20 mai 1939).

Le chef du Front du travail expulsé de Belgique.

Il avait injurié des policiers belges chargés de la surveillance d'une réunion du Front du travail.

Cheminots tchèques déportés en Allemagne.

Reichsbahn. Or, au début de mai 560 de ces cheminots ont été transportés dans les environs de Dresde, Stuttgart, Erfurt, Berlin, Hambourg et Karlsruhe. Ils n'ont pas eu la permission d'emmener leur famille.

Effectifs insuffisants à bord de bâtiments allemands.

dans les industries terriennes où ils gagnent plus que leurs misérables soldes, ne manquent pas de faire sentir leurs effets: "Dans les ports de Basse-Saxe (Breme, Bremerhafen, Wesermünde etc.) la plupart des navires ne peuvent plus être montés d'un équipage conforme aux prescriptions"--ainsi peut-on lire dans le Bulletin officiel du ministère allemand du Travail.

Dans la navigation intérieure aussi "il y a partout un manque de personnel. Ce manque s'accroît d'une part à cause des départs dans d'autres professions et d'autre part par l'insuffisance de jeunes affluents au métier". (Reichsarbeitsblatt, 5 mai 1939.)

Les employeurs nazis ne tolèrent pas d'organisation ouvrière nazie.

au moyen d'organisations ouvrières spéciales. Les deux tentatives ont échoué. Cinq ans après avoir privé l'organisation des cellules d'entreprise (N.S.B.O.) de toute possibilité d'activité, on procède à la dissolution des pelotons du travail comme organismes indépendants. Des organisations ouvrières, même nazies, ne sont pas tolérées par les patrons allemands.

L'organisation des cellules d'entreprise était, avant que la police ne fût mise entre les nazis, un petit groupement insignifiant. Du moment toutefois où la terreur brune pouvait sévir sans aucun frein, les travailleurs, cédant à la pression, adhérèrent en assez grand nombre à cette organisation ouvrière des nazis. Toutefois, ces ouvriers devenus membres par la contrainte changèrent le caractère de l'organisation et bien des sections de la N.S.B.O. échappèrent à la direction du parti nazi. Lorsque, le 30 juin 1934, Hitler étouffa dans le sang la "deuxième révolution" des S.A. mécontents, la N.S.B.O., la "S.A. des entreprises", fut aussi mise dans l'impossibilité de nuire--seul le nom continue à exister car on voulait éviter le blâme d'une liquidation officielle.

En 1935, le Front allemand du travail pensa que le souvenir d'organisations ouvrières était effacé dans les entreprises et que le moment était venu, par conséquent, de faire une nouvelle tentative. Dans quelques établissements, on groupa de zèles propagandistes nazis en des "pelotons du travail". Les patrons laissèrent faire aussi longtemps que ces pelotons se bornaient à des exercices de défense anti-aérienne, à des soirées et à de la propagande jaune. Du moment toutefois que les secrétaires du Front du travail cherchèrent, selon les méthodes chères aux dictateurs, à forcer les ouvriers à entrer nombreux, dans les pelotons du travail, une certaine méfiance naquit chez les employeurs. Et lorsque, en cas de mouvements revendicatifs, ils constatèrent que l'ouvrier dans l'uniforme du peloton du travail se rangeait du côté de ses camarades de travail, ils réussirent à imposer la dissolution des pelotons comme organisations indépendantes. Le nom continuait à exister, tout comme celui de la N.S.B.O., mais toute activité organique propre fut interdite

aux pelotons du travail qui ne peuvent plus désormais qu'exécuter des instructions de la section du parti national-socialiste compétente pour leur établissement.

Dans un article agité dans le "Angriff" le docteur Ley donne à entendre aux secrétaires du Front du travail qu'il lui a fallu dissoudre les pelotons du travail. Cette dissolution devait servir à tranquilliser les milieux influents qui voyaient un danger dans le fait que "les membres des pelotons du travail font tous partie d'une même classe".

Les employeurs allemands ne tolèrent pas d'organisations ouvrières, fussent-elles nazies. Ils appréhendent des dangers futurs... ("Angriff", Nos des 18 et 19 mai.--Voir aussi le N° 10 de "Fascisme")

Retrait de l'Internationale nazie.

(I.T.F.) L'Internationale fasciste "Joie et Travail" vient de perdre sa principale organisation en dehors de l'Allemagne et d'Italie. Les deux représentants du Conseil britannique pour la culture physique (National Fitness Council) ont déposé leurs fonctions dans l'Internationale. Dans la déclaration faite pour annoncer leur résignation, Sir Curtis-Bennett et Mr. W.W. Wakefield M.P. constatent que le mouvement de Joie et Travail prétendu neutre est utilisé en Allemagne, où est établi le secrétariat, "comme un instrument de propagande politique. C'est ainsi que l'organe "Freude und Arbeit" est à présent ouvertement employé comme un organe de propagande allemande... Plus grave encore du point de vue d'une participation britannique est le fait que "Arbeitertum" (l'organe officiel du Front allemand du travail, prend motif de la réception faite à Londres au Dr. Ley, pour lancer une attaque contre le Bureau international du Travail, son Directeur ainsi que contre le Président des Etats-Unis" ("Times" Londres, N° du 25 mai 1939).

Après ces constatations des porte-parole de la principale organisation non fasciste du "Bureau central" berlinois, aucune chorale ou société de danses qui continue à collaborer avec ce Bureau ne pourra plus prétendre qu'elle n'était pas renseignée sur le caractère véritable de l'organisation de Berlin.

(Pour les rédactions: Voir les Numéros de "Fascisme" du 4 mars et du 15 avril.)

Le travail des femmes dans les entreprises allemandes.

(I.T.F.) Pendant les premières années du régime hitlérien, lorsque les Nazis faisaient leurs préparatifs de guerre en secret et avec circonspection, les femmes furent, pour peu que possible, renvoyées des fabriques et bureaux. "La place de la femme"--ainsi disaient-ils-- "est au foyer; elle doit faire des enfants et apprendre à nourrir une famille d'un maigre salaire". Aujourd'hui, les Nazis ont besoin des femmes et dans les industries de guerre et pour remplacer les hommes appelés sous les drapeaux. Aujourd'hui les femmes sont poussées à aller travailler à l'usine et forcées "très souvent --ainsi que le constate même le "Angriff" du 21 mai-- "sans égard à la constitution de la femme et à la nature du lieu du travail" à fournir des travaux qui sont "à la longue au-dessus de leurs forces" et qui leur causent "un préjudice physique et psychique". "Il ne ressort pas seulement des rapports du ministère du Travail quelle est devenue les dernières années l'importance numérique de la main-d'oeuvre féminine mais aussi à quel degré l'emploi de femmes a pénétré ces derniers temps dans des industries qui jusqu'ici n'occupaient pas ou guère de main-d'oeuvre féminine"--écrit l'hebdomadaire berlinois "Der Wirtschaftsring". "Des femmes ne travaillent pas seulement en grands nombres dans l'industrie du textile, de l'habillement et de l'alimentation, les anciens terrains de la main-d'oeuvre féminine, mais aussi dans de nombreuses autres industries: dans la métallurgie les femmes desservent des foreuses et fraiseuses, dans les aciéries et fonderies elles sont occupées en nombre important, dans l'industrie du papier on leur fait même parfois faire l'écorçage du bois, dans les scieries, la tonnellerie, la construction de véhicules, l'industrie du caoutchouc et de l'amiante et la verrerie, les femmes sont employées en nombres plus ou moins importants. Dans les mines on a eu recours aux femmes pour certains travaux à la surface afin de libérer des hommes pour le travail du sous-sol, dans l'industrie de la pierre, elles aident parfois (?) au chargement de pierraille, dans l'industrie des meubles elles desservent des machines-outils, en Pomméranie on leur fait faire des travaux dans les ports, un chantier a formé des femmes pour les travaux de soudure, et avec des résultats satisfaisants. L'industrie du tabac est principalement réduite à la main-d'oeuvre féminine depuis

que les hommes ont passé dans des occupations qui paient mieux; dans la briqueterie il en est plus ou moins de même."

Des dispositions de protection des femmes existent certes, mais pratiquement seulement sur le papier. On affecte les femmes aux travaux les plus pénibles, et non pas seulement parce que les hommes sont au service militaire. "On dirait parfois" --écrit le Wirtschaftsring-- "que l'on occupe plus de femmes qu'il ne serait nécessaire au point de vue du placement (c'est-à-dire pour remplacer les hommes)... La main-d'oeuvre féminine est en général bon marché et les industriels apprécient les éléments qui coutent peu".

Toutefois, que dire des naissances? Les berceaux resteront-ils vides lorsque les femmes rempliront les usines? Les Nazis espèrent que non. "Au 19ème siècle" --ainsi se disent-ils --"alors que les femmes devaient dans les pires conditions sociales (avant l'introduction de mesures de protection légales) travailler dix, douze, jusqu'à quatorze heures par jour dans l'industrie, n'ont-elles pas su en même temps assurer l'accroissement formidable de la population que l'on sait?" A Berlin on pense que même si les femmes travaillent jusqu'à l'épuisement, des enfants naîtront! ("Der Wirtschaftsring", 7 avril 1939. Voir aussi "Fascisme" No 8, page 49).

Bénéfices de guerre en Italie.

(I.T.F.) Dans divers pays les fascistes font semblant d'être adversaires de bénéfices sur l'industrie des armements. En Italie et en Allemagne, les fascistes ont un jour joué la même comédie. Dans des réunions, ils ont protesté contre les bénéfices de guerre, ce qui toutefois ne les empêcha pas de se laisser financer en secret par les industriels. En Allemagne, les Nazis ont assaini les industries de guerre et il ne peut plus guère être question dans le IIIème Reich de confiscation des bénéfices. En Italie le gros industriel Alberto Pirelli est le président de l'Association des industriels et veille aux intérêts de ses membres. Pirelli siège au conseil d'administration de pas moins de 19 sociétés représentant ensemble un capital de pas moins de 19 milliards. Son frère Piero siège dans une vingtaine de sociétés au capital de 3 milliards de lires. Celui qui, dans l'Italie de nos jours, voudrait rappeler que dans le programme du parti fasciste (de 1929) Mussolini avait promis d'étatiser toutes les industries de guerre et de confisquer les bénéfices, se rendrait ridicule. Il est vrai que, lors de l'agression contre l'Ethiopie, Mussolini a déclaré: "il n'y aura plus en Italie de bénéfices de guerre" mais en réalité, sous sa haute protection, les industriels s'enrichissent. Les actionnaires des industries de guerre n'ont pas remarqué grand'chose de la dévaluation de la lire qui a si durement frappé les ouvriers. Ils ont, dans bien des sociétés, reçu en cadeau de nouvelles actions leur permettant de multiplier les dividendes. Pirelli, la plus grande société de l'industrie du caoutchouc d'Italie distribua en 1938 un dividende de 13% contre 11% l'année d'avant. Montecatini, le grand consortium de l'industrie chimique et des mines, porta son capital en actions de 600 à 1300 millions depuis les préparatifs pour l'aventure éthiopienne. Ce consortium a fait de si bonnes affaires qu'il a pu distribuer à ses actionnaires 500 millions d'actions gratuites. Le consortium Terni, électrochimie et chantiers, augmenta son capital d'un tiers et servit à ses actionnaires 107,5 millions d'actions gratuites. La Ilva, la plus grande société de l'industrie lourde italienne, augmenta en 1938 son capital de 536 à 670 millions et distribua, elle aussi, des actions gratuites, sans oublier d'augmenter les dividendes. La Fiat continue à verser 10% de dividende. On voit que les affaires "rapportent".

Et les ouvriers?

On connaît le niveau des salaires en Italie.

Les soldats italiens mendient pour avoir du pain.

(I.T.F.) Le grand périodique anglais "The Economist" écrit (No du 13 mai 1939): Si le contribuable italien est grevé de lourdes charges, la grande masse souffre davantage que des impôts, du régime d'autarcie et des méthodes de compensation pratiquées dans le commerce. Les denrées alimentaires se font en Italie plus rares et plus chères. Des soldats italiens des garnisons de frontière ont à plusieurs reprises prié les soldats français de l'autre côté de la frontière de vouloir leur donner de leur pain et de leur soupe. Le manque de café aussi est péniblement ressenti, car le bon café d'Abysinie est vendu à l'étranger pour avoir des devises.

Le parti fasciste a invité ses membres à boire le moins de café possible, mais en dépit de cet appel, les gens font queue devant les commerces de café. La police a plus d'une fois dû intervenir.

Ouvriers spécialistes qui travaillent comme manoeuvres.

(I.T.F.) Quelque 120.000 petits artisans et petits commerçants allemands ont dû fermer boutique et aller travailler aux fortifications ou dans les industries de guerre. Quelque 230.000 autres suivront (selon le "Deutscher Volkswirt" du 17 février). Peu d'entre ces artisans ont réussi jusqu'ici à trouver du travail dans leur profession; beaucoup ont été embauchés comme manoeuvres et, même lorsqu'ils étaient occupés à un travail ayant un lien avec leur métier, ils ont le plus souvent dû se contenter d'un salaire d'auxiliaire. Les juges prud'homaux nazis ont déclaré à un ouvrier spécialiste qui s'était élevé contre cet état de choses qu'un ouvrier spécialisé qui n'est pas (par hasard!) occupé dans la profession où il a fait son apprentissage "ne peut être considéré que comme manoeuvre et doit par conséquent admettre d'être traité et rétribué comme tel" (jugement du tribunal prud'homal de Hambourg, du 17 octobre 1938).

Hitler se fait offrir des cadeaux.

(I.T.F.) A l'occasion de son 50ème anniversaire, Hitler s'est fait offrir par l'organisation nationale-socialiste des fonctionnaires un cadeau très spécial: la communication qu'une partie des sommes retenues sur les salaires des fonctionnaires... comme cotisations au "Reichsbund Deutscher Beamten" seraient affectées à l'achat de cent mille(!) exemplaires du livre "Mein Kampf". Ces exemplaires ont été distribués en Autriche, en Tchécoslovaquie et au pays de Memel. Or, vu que l'auteur Hitler encaisse, en tant qu'éditeur, les bénéfices de la vente du livre, ce cadeau d'anniversaire lui aura rapporté une jolie somme.

Les ouvriers industriels d'Allemagne centrale doivent faire les travaux des champs.

(I.T.F.) En Thuringe les employeurs qui occupent 20 ouvriers et employés ou davantage, ont été invités à libérer de mai à novembre, au moins 2% de leur personnel pour les travaux des champs. "Pour les entreprises dont la production n'est pas d'un intérêt vital, ce pourcentage devra, en cas de nécessité, être sensiblement dépassé". L'employeur fait savoir à l'Office de placement quels ouvriers et employés il peut libérer: les intéressés n'ont rien à dire.

Les salaires des ouvriers agricoles se trouvent en partie bien au-dessous de ceux des ouvriers industriels. Toutefois, les travailleurs qu'ont affectés à l'agriculture n'ont droit à aucune compensation pour cette perte de revenu (Voir "Frankfurter Zeitung", 4 mai 1939).

Les travailleurs allemands peuvent être congédiés sans préavis.

(I.T.F.) Les travailleurs allemands n'ont, comme on sait, plus aucune liberté pour changer d'emploi.

D'autre part cependant, les employeurs ont la possibilité de congédier, avec un prétexte insignifiant, tout ouvrier ou employé sans observer le moindre préavis.

Les Nazis ont accordé au patronat le droit d'étendre la série des motifs de licenciement au moyen d'adjonctions à l'ordonnance collective dictée par eux. Les employeurs usent de ce droit d'une manière qui "donne à penser" même au Front du travail. "De nombreuses ordonnances collectives contiennent--ainsi écrit le "Angriff" du 31 mars--des prescriptions spéciales sur le droit de congédier sans préavis.... Une pareille dénonciation sans préavis du contrat de louage est par exemple prévue en cas de violation des prescriptions relatives à la prévention des accidents, en cas de manque de soins (selon l'avis du patron! Red.) pour le matériel et lorsqu'un salarié fait, avant l'heure, ses préparatifs pour quitter le travail". Or, puisque avec le houspillage pratiqué à l'heure qu'il est dans les entreprises, on n'enfreint que trop souvent les prescriptions sur la prévention des accidents et que dans les industries de guerre on impose à tout moment des heures supplémentaires décidées à la dernière minute, il n'est point difficile pour les chefs d'entreprise de trouver des motifs, pour mettre sur le pavé des travailleurs dont passagèrement ils n'ont pas besoin.

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME.Réductions de 28 à 48% chez les ouvriers du commerce viennois.

(I.T.F.) Les conditions de travail des ouvriers et ouvrières du commerce en gros viennois ont été considérablement avilies par le représentant du ministère du Travail nazi. Les heures de travail ont été prolongées de 2 heures par semaine et, pour les cochers, chauffeurs et convoyeurs, même de 4 heures. L'indemnité pour heures supplémentaires a été réduite. Les salaires déjà rognés par la dictature catholique furent encore diminués.

Après l'entrée des troupes allemandes en Autriche, le mark devait être payé 1 schilling 1/2. Toutefois, avec un mark on peut à peine s'acheter autant qu'avant l'occupation allemande, avec un schilling. Il faudrait donc que les salaires en marks soient les mêmes qu'autrefois en schillings. Seulement, en se réclamant du cours fictif du mark, on a réduit de 20% le salaire maximum des ouvriers et ouvrières adultes du commerce (de 43 sch. à 35 mk, et pour les femmes, de 29,50 sch. à 23 mk. Les salaires des jeunes ont été réduits encore davantage. A Vienne les ouvriers du commerce ne touchent plus aujourd'hui qu'à l'âge de 25 ans (autrefois à 22 ans) leur salaire complet; de la sorte les salaires payés aux travailleurs âgés entre 22 et 25 ans baissa de 30% (de 43 sch. à 30 mk.). Les mineurs ont vu réduire leurs salaires de 10%; ceux de 17 et de 18 ans même de 40%!

Les ouvriers du commerce viennois avaient autrefois droit à deux indemnités (de deux semaines de salaire chacune) pour faire des achats. Cet avantage, revenant à 8% du revenu annuel, a été supprimé, de sorte que les réductions vont en réalité de 28 à 48%.

Dans le commerce du charbon, les salaires contractuels ont été réduits de sommes allant jusqu'à 45%, ceux des ouvriers de 60 sch. à 33-38,50 mk, ceux des cochers de 60 sch. à 40 mk. et ceux des chauffeurs de 67 à 40 mk par semaine.

Excès de travail des mousses à bord de voiliers à moteur allemands.

(I.T.F.) "Der Deutsche Seemann" renseigne avec une certaine franchise sur le sort des mousses et matelots légers à bord de voiliers à moteur.

Ces bateaux ont un équipage insuffisant, les mousses sont surmenés et ne touchent que de l'argent de poche pour un dur travail; beaucoup n'ont pas assez à manger et doivent dormir dans des trous.

"Il n'est pas rare que la Caisse de prévoyance maritime accorde aux propriétaires de navires ayant à bord un équipage insuffisant, l'autorisation de naviguer", écrit ce journal. Parfois, il n'y a, à côté du capitaine que des mineurs à bord. En cas de travaux de chargement les mousses doivent peiner comme des débardeurs adultes et néanmoins se contenter d'un argent de poche. "Le propriétaire a le droit de promouvoir un mousse après 8 mois dans un grade supérieur. Hélas, il y a toujours des armateurs qui laissent le mousse pendant 15 mois dans le même emploi, même si les mousses sont capables.... Après 15 mois, lorsqu'un mousse demande à être promu, on lui dit que ce grade n'est pas occupé à bord. Le cas s'est produit que des mousses reçoivent, après 15 mois, un beau certificat et la recommandation au futur patron de les occuper comme matelot léger! Sur le nouveau bateau, le jeu recommence."

La nourriture est aussi mauvaise. "Parfois la nourriture à bord n'est même pas conforme au tableau des rations déjà très juste... Vu le dur travail exigé des jeunes garçons, des fèves, pois, choux ou pommes de terre roties ne suffisent pas." En outre, le local où les mousses doivent se tenir est souvent humide et mal ventilé, parfois on y garde les pommes de terre et les provisions.

De pareilles conditions poussent plus d'un mousse d'un bateau à l'autre. Un appel du Front du travail contre tous ces changements n'a servi à rien car les conditions à bord n'ont pas été améliorées. Beaucoup de jeunes continuent à espérer qu'un jour ils trouveront un bâtiment à bord duquel, malgré la croix gammée, la vie sera tenable.